

Le 22 janvier 1951 on dégustera encore la brioche, mais la soirée se terminera par un bal organisé par les deux Sociétés. Une excellente façon pour tous de se lier davantage ! En 1952 chacune des deux Sociétés peut - comme avant la guerre - organiser un banquet dans sa salle respective. Le bal reste commun et ces festivités se renouvelleront chaque année.

Le 22 janvier 1969 les membres des deux Sociétés "*pourront fraterniser dans un même banquet*" à la grande joie des présidents Henri Girardin et Gabriel Billard. Et en 1974 les dames seront invitées. Quelle heureuse évolution !

Les vigneronns ne sont pas misogynes, mais les associations étaient des sociétés d'hommes exclusivement depuis le haut moyen âge ; même s'il y eut quelques dames que je qualifierai de "patronnesses" au XIX^e siècle ! Aujourd'hui les femmes ont les mêmes prérogatives que les hommes, elles sont de toutes les associations et certaines dirigent - entre autres - des exploitations viticoles.

Insensiblement l'idée de nous réunir tous dans une même Société prenait corps. Henri Girardin et Gabriel Billard firent des tentatives, elles ne purent aboutir.

Henri Girardin quitte sa charge de Président le 15 juin 1984. Je fus élu le même jour et déclarai : "*vouloir continuer le travail accompli par mon prédécesseur pour la bonne entente entre tous les Confrères, ainsi qu'avec les membres de la Société l'Union*". Ma première démarche fut une visite au Président Gabriel Billard, il en fut ravi.

Permettez-moi au passage une digression disons "administrative". Depuis l'hiver 1984 les Présidents des Sociétés de secours mutuels de la Côte se réunissent pour parler de leurs problèmes communs, de leurs projets. Cette réunion eut lieu à Pommard le 20 décembre 1985. Un haut fonctionnaire de la Préfecture exposa la situation de nos Sociétés régies par le code de la mutualité (loi de 1898), nous invita à le quitter et à nous transformer - c'est l'optique du Gouvernement et de ceux qui suivront - en associations régies par la loi de 1901. Il y eut bien sûr quelques remous, mais dans les deux ans qui suivirent toutes les Sociétés avaient opté pour la loi de 1901. Ce fut une grande simplification pour tous les secrétaires, mais aussi pour les Présidents de Sociétés. Nous-mêmes n'avions pas attendu.

Gabriel Billard cessa ses fonctions en 1986. Pierre Lachiche le remplaça ; il devait être le dernier Président de l'Union. D'excellentes